

EDITO

Notre école vient de fermer ses portes et ré-ouvrira le 01 septembre 2020.

Une fin d'année difficile pour nos enfants, le corps enseignant, avec le concours des parents, qui ont été très performants durant les moments difficiles que nous venons de passer et ont su tenir tous les élèves au travail, malgré les conditions draconiennes pour nous préserver de cette maladie.

Le soleil nous rappelle que c'est le moment de prendre un peu de bon temps mais nous devons être très attentifs à notre environnement qui est très fragile, nous avons un souvenir de flammes destructrices sur notre merveilleux village.

Alors vive les vacances et mettons tous les atouts de notre côté, préservons nos distances pour que notre rentrée soit moins masquée.

Bonnes vacances à Toutes et Tous,

Thierry SALLANDRE

AGENDA

JUILLET

Vendredi 3 : Fermeture de la bibliothèque pendant les vacances scolaires

Vacances scolaires du vendredi 3/07 après la classe jusqu'au mardi 1/09 matin

Samedi 11 de 9h à 15h : Déchetterie mobile (parking du cimetière)

Vendredi 24 de 16h à 22h : Anim Jeunes : détente et veillée sous les étoiles aux Haies

Dimanche 26 à 10 h : Assemblée générale de l'ACCA (ouverte à tous)

Mardi 28 à la nuit tombée : Ciné Été à Echaldas (projection du film « En avant ») gratuit

AOÛT

Semaine du 4 au 9 : Tournée des brioches par les Zazous (du 4 au 6 dans les hameaux, du 7 au 9 au village)

Du lundi 10 au vendredi 14/08 inclus : Fermeture de la mairie

Vendredi 28 de 14h à 22h : Anim Jeunes : fiesta de fin de vacances aux Haies

SEPTEMBRE

Mardi 1 : Reprise de l'école

Samedis 5 et 12 de 16h à 19h : Remise des chèques aux propriétaires de terrains par l'ACCA (local chasse)



ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

INSCRIPTION REGISTRE CANICULE

Les personnes âgées ou handicapées isolées recensées par les mairies sont l'objet d'une attention particulière (conseils de prévention, interventions téléphoniques ou à domicile).

Il importe donc qu'elles aient été préalablement enregistrées auprès de leur Mairie.

L'inscription sur le registre canicule de la Mairie est volontaire et facultative. Elle peut être réalisée par la personne elle-même ou par un représentant légal, à défaut, un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin...).

RECOMMANDATIONS en cas de forte chaleur :
s'hydrater régulièrement, limiter les efforts, éviter de sortir si ce n'est pas indispensable ou le faire aux heures fraîches, protéger son habitation en fermant les volets, surveiller les personnes fragiles (enfants et personnes âgées)
En cas de malaise, appeler le 15.

Pour toute information :

Sur internet : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>



**LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'INFORMATION « CANICULE »**

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h
depuis un poste fixe



© Solidarités Santé
Mairie des Haies - Longes - Trèves

SUBVENTION BIO MOBILE

Séverine FOREL, habitante des HAIES, a monté un nouveau projet suite à une reconversion professionnelle pour raison de santé.

C'est une boutique en ligne, qui livre à domicile des produits 100% Bio, locaux et en vrac.

Les tournées se font dans le Viennois, le sud Lyonnais et le Pilat rhodanien dont Les Haies.

Il s'agit de courses alimentaires, d'hygiène et d'entretien de la maison..

Bio Mobile est un circuit court qui utilise le réseau des producteurs locaux du Pilat et de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Pour financer son projet, elle a sollicité des subventions auprès de la mairie des Haies, de Vienne Condrieu Agglomération et de la Région.

La mairie des Haies en a discuté en conseil municipal et a souhaité répondre favorablement à cette création d'activité.

Une convention au sein des 30 communes de l'agglomération, fixe une subvention à part égale de 3000€/projet pour la commune où réside le porteur de projet et l'agglomération.

Nous souhaitons bonne route à ce projet qui vient de démarrer sur notre commune.

DISTRIBUTION DE MASQUES

La mairie a fait deux distributions de masque aux habitants plus celle de la Région.

Si vous en avez besoin de plus, vous pouvez contacter la mairie.

LE SYNDICAT DU FAUTRE

Le Syndicat Intercommunal Sport et Culture regroupe les communes de Les Haies - Longes - Trèves. Il est composé d'élus, de trois délégués (plus un suppléant) par commune.

Il se situe au Fautre à Trèves.

Le syndicat est propriétaire des lieux et des installations.

Il entretient le complexe et prévoit les aménagements nécessaires au bon fonctionnement des activités proposées par les associations.

A la suite des élections municipales, il vient d'être renouvelé.

Voici le nouveau bureau du syndicat :

Présidente : Mme PAOLUCCI Joëlle (Les Haies)

1er vice président : M. CHAPELLE Erik (Trèves)

2ème vice président : M. TESTE Didier (Longes)

Délégués titulaires :

- M. GRAPOTTE Bruno (Les Haies)

- M. LAFAY Patrick (Trèves)

- M. MICHAUD Frédéric (Les Haies)

- Mme RIVOIRON Laure (Trèves)

- M. RIVORY Sylvain (Longes)

- Mme RUDEAUX-POMMATEAU Brigitte (Longes)

Délégués suppléants :

- M. BOSVERT Thierry (Les Haies)

- M. BRUYAS Lucien (Longes)

- Mme COSTANZA Sylvia (Trèves)

BIEN VIVRE ENSEMBLE

BRUITS DE VOISINAGE

Horaires autorisés pour les travaux d'extérieur

Avec les beaux jours, les travaux en extérieur se poursuivent. Les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont réglementés, ils sont autorisés comme suit :

- les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h.

Arrêté Préfectoral 99.1667

Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt de tous.

Info "Classes en 0"

En raison du contexte lié aux risques sanitaires, les organisateurs des "Classes en 0" souhaitent reporter les festivités au printemps 2021.

Merci de votre compréhension.

TRAVAUX

TRAVAUX BLOC COMMUNAL

Les travaux du bâtiment au-dessus de la cantine qui consistent en la réfection de l'appartement R+1 et la création d'un appartement R+2 dans les combles vont débuter début juillet pour plusieurs mois.

PECHE A L'ETANG COMMUNAL

Amis pêcheurs,



L'étang communal est de nouveau accessible malgré les gestes de précautions à prendre, vous pouvez profiter du calme de cet endroit. Cette année étant exceptionnelle, le droit de pêche n'est que de 10€ par famille à retirer auprès de Mr PLANTA Dédé (ou renseignement en mairie).

Il n'est pas prévu de safari truite mais un rempoissonnement si le niveau de l'eau le permet en septembre.

Je vous souhaite de très bons moments au bord de l'eau et du calme de cet endroit.

Le président des Fleurs

BAIGNADE INTERDITE A L'ETANG

Nous vous rappelons que la Baignade est strictement INTERDITE dans l'étang communal route du Pilon.

Nous vous remercions de rappeler cette règle non négociable à vos enfants.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

ECOLE

Le conseil d'école du 16/06/2020 a fait état d'un bilan plutôt positif du confinement.

En effet aucun enfant n'a décroché, le contact a été gardé avec tous les enfants et leurs familles soit par internet (mails, visio, blog) soit les devoirs ont été donnés sous forme papier pour ceux qui avaient des problèmes informatiques.

Les enfants ont pu continuer à travailler grâce au suivi des parents très impliqués.

8 enfants de personnel prioritaire ont été accueillis 4 demi journées.

Après le déconfinement, le retour le 12 mai s'est fait dans de bonnes conditions grâce à plusieurs réunions préalables entre l'équipe enseignante et la mairie pour appliquer le protocole sanitaire. 50% des enfants sont revenus, puis 80% des enfants étaient présents le 2 juin, selon un planning adapté.

Tous les enfants sont revenus le 22 juin.

ANNULATION DE LA VOGUE ET DES CONCOURS DE PETANQUE

Etant donné le protocole sanitaire en cours, avec le respect des gestes barrières et la distanciation physique qui sont toujours de rigueur, et sans connaître l'évolution de la situation dans les semaines à venir, la mairie, les Zazous et les associations dont la Pétanque des Haies, ont préféré annuler la vogue et les 3 concours de pétanque au mois d'août (samedi 8, dimanche 9 et samedi 15 août).

Cette difficile décision a été prise pour la santé de tous.

Les Zazous feront tout de même la tournée des brioches.

Bel été à vous malgré tout et à l'année prochaine pour de meilleurs festivités.

ACCA LES HAIES

Dimanche 26 juillet à 10 h :
Assemblée générale de l'ACCA
(ouverte à tous)

Le bureau rappelle que les propriétaires pourront venir récupérer leurs chèques à la cabane des chasseurs les **samedis 5 et 12 septembre 2020 de 16h à 19h.**

PAROISSE

Le planning des messes de l'été n'étant pas défini, consultez l'affichage des messes sur le panneau devant l'église.

JEUNESSE

TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021

Les inscriptions au transport scolaire gratuit DOM'ÉCOLE se font en ligne jusqu'au 10/07/2020,

Plus simple et plus rapide, cela dispense de remplir un dossier d'inscription papier !

➤ Lien pour s'inscrire en ligne :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../inscriptions...>

➤ Pour connaître les horaires des lignes pour l'année 2020-2021 : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../tra.../horaires>

 Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez vous inscrire via un dossier papier à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération.

Celui-ci devra être retourné dûment complété et accompagné des justificatifs avant le 10 juillet, à :

Vienne Condrieu Agglomération
Direction des Transports et de la Mobilité
Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain
30, avenue Général Leclerc - BP 263
38217 Vienne Cedex

Plus d'infos :

Direction Transports et Mobilité

✉ transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Tél : 04 74 78 78 89



ANIM JEUNES (11-17 ans) - Point Information Jeunesse (PIJ)

Le programme complet des Anim Jeunes d'été est en ligne sur le portail famille <http://cc-regiondecondrieu.portail-defi.net/> (programme, inscription en ligne, dossier d'adhésion, paiement des factures).

Les liens pour nous suivre et nous contacter :
Facebook PIJ Vienne Condrieu Agglomération
Facebook Promeneur du Net :

<https://www.facebook.com/sophie.pij.7>

LES ANIM JEUNES sur le plateau

Animations prévues sur le territoire en regroupant des activités sur Longes - Trèves - Les Haies pour faciliter l'accès aux animations pour les familles.

- **24 juillet** : Détente et veillée sous les étoiles : 16h à 22h sur inscription - Les Haies
- **28 août** : Fiesta de fin de vacances - 14h à 22h sur inscription - Les Haies

Nouveau : Le drive des Anim Jeunes vient à la rencontre des jeunes cet été du 20 au 24/07 de 14h à 22h : Discussion, échanges, construction d'activités avec les jeunes : une équipe à votre écoute !

Contact : Tel. : 04.87.59.00.01 - Mail : animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr

ENVIRONNEMENT

ABORDS DES CONTENEURS DE TRI

L'ensemble des **déchets recyclables** doit être placé, en vrac, dans les conteneurs. Ils ne doivent pas être laissés au pied des points de tri. Ils ne seront pas traités. Chacun doit se rappeler l'importance de l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement.

LA DECHETTERIE MOBILE

Elle sera aux Haies (parking du cimetière)
le samedi 11 juillet de 9h à 15h.



Accès gratuit (sur présentation de votre carte d'accès)

Les déchets acceptés : encombrants, déchets verts, cartons et ferrailles.

Les déchets refusés : déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, toxiques), déchets d'équipement électrique ou électronique (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision, etc.). Il convient de les déposer à la déchetterie d'Ampuis dont les horaires sont les suivants : Du mardi au vendredi 14h/18h30 - lundi et samedi 8h30/12h et 14h/18h30.

La déchetterie est accessible à tous les habitants du territoire de Vienne Condrieu Agglomération, sur présentation d'une carte d'accès nominative délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile.

Si vous n'avez pas votre carte d'accès, demandez-la au Service Environnement de Vienne Condrieu Agglomération soit en ligne : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/dechets/> soit par Tél : 04 74 78 32 10

**Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit.
Ils doivent être déposés en déchetterie.**



**Mesures de restriction à respecter
dans le Rhône**
Usages d'agrément

VIGILANCE

ÉCONOMIES VOLONTAIRES



LES HAIES EN VIGILANCE SECHERESSE

Par arrêté du 20/04/2020 le préfet du Rhône a placé en alerte sécheresse certaines zones du département et en vigilance sécheresse l'ensemble des cours d'eaux superficiels du département et de la métropole de Lyon en raison du déficit pluviométrique cumulés depuis plusieurs années.

La mise en place de la situation de vigilance sécheresse a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource et d'inviter les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités) à une **utilisation économe de l'eau.**

Il est demandé à chacun d'être vigilant, de faire preuve de civisme et d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau (lutte contre les fuites par exemple),

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et->

Mesures de restriction à respecter dans le Rhône :

- limiter les arrosages en plein jour (à faire plutôt le soir)
- limiter le nettoyage des façades et voitures
- limiter le remplissage des piscines



FOOTBALL CLUB

La pratique du football dans notre club est axée sur la formation des joueurs, le respect des règles, des arbitres, des adversaires et de ses partenaires. La notion de plaisir de jouer est essentielle dans notre pédagogie. **Notre objectif principal est d'offrir à TOUS la possibilité de pratiquer le football en compétition dans un esprit de convivialité.**

Les différentes catégories présentes dans notre club sont les suivantes :

SAISON 2020-2021						COMPETITION
cat / né(e) en	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
U7 (2014/2015)			16h15 - 17h30			Samedi Matin (1 samedi sur 2 hors période vacances scolaires et hors trêve hivernale)
U9 (2012/2013)			17h30 - 19h00			Samedi Matin (1 samedi sur 2 hors période vacances scolaires et hors trêve hivernale)
U11 (2010/2011)			17h30 - 19h00			Samedi matin ou après-midi (tous les samedis hors vacances scolaires et hors trêve hivernale)
U13 (2008/2009)			17h30 - 19h00		18h30- 19h30	Samedi matin au Fautre et parfois l'après-midi à l'extérieur (tous les samedis hors vacances scolaires et hors trêve hivernale)
U15 (2006/2007)	18h30 - 20h00			18h30 - 20h00		Samedi Après-midi
U17 (2004/2005)		19h30 - 21h00			19h30 - 21h00	Samedi après-midi au Fautre et parfois le Dimanche matin à l'extérieur
Senior		19h30 - 21h00		19h30 - 21h00		Samedi soir au Fautre et Dimanche après-midi à l'extérieur
Loisirs (Adulte)					20h00 - 21h30	En semaine

Les jours et horaires des entraînements pourront être modifiés à la rentrée si besoin.

Les entrainements de toutes les catégories se déroulent au complexe sportif du Fautre à Trèves. La saison débutera le 5 septembre 2020 à 10h00 avec un premier entrainement pour les enfants de 10h à 11h au Fautre suivi d'une réunion d'informations pour les parents. Les U15/U17 et seniors débiteront les entraînements en août.

Les mercredis de septembre auront lieu des entrainements d'essais gratuits.

Prix des licences : 80 € (U7), 85 € (U9), 90 € (U11), 95 € (U13), 110 € (U15, U17 et FSGT), 150 € (Senior)

Renseignements : Sébastien Brochier : 06 61 71 09 79 / Yannick Poelman : 06 28 69 22 06 / Aurélie Rebelo 06 25 62 46 30

2020

28^e
ÉDITION

ACCÈS
LIBRE &
GRATUIT

Ciné été

DANS LES COMMUNES DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

du 15 juillet au 2 septembre



Ciné été

Les enfants de moins de 12 ans
doivent être accompagnés d'un adulte et ne doivent pas gambader

Risque de places plus limitées qu'habituellement
en raison de la Covid-19



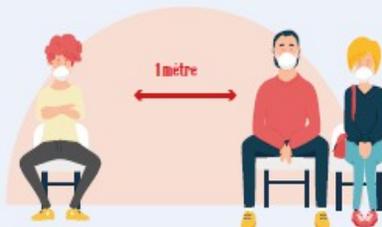
Port du masque obligatoire
lors de vos déplacements
sur le site de Ciné été



Utilisation du gel hydroalcoolique
obligatoire à l'entrée



Respect du sens
de circulation



Distanciation d'1 mètre entre les groupes distincts



Film « En avant »

Durée : 1h42

Genre : animation

Date de sortie: 4/03/2020

ECHALAS

**Mardi 28 juillet
à la tombée de la nuit**

Parking arrière du gymnase de
Montelier

Dans la banlieue d'un univers
imaginaire, deux frères elfes
se lancent dans une quête
extraordinaire pour découvrir
s'il reste encore un peu de
magie dans le monde.

Projection en plein air
à la tombée de la nuit.
En cas d'intempérie, repli dans
le gymnase.

Séance gratuite

Port du masque obligatoire

Mairie des Haies
CONCOURS PHOTOS sur le thème :

« LES HAIES, culture, patrimoine
et traditions »

Jusqu'au 27 octobre 2020

Photographiez votre commune et adressez-nous vos plus
beaux clichés.



Pour participer, consultez le
règlement affiché en mairie
et sur le site : mairie@leshaies.fr
(onglet Communication)

ZAZOUS des Haies

Chers Hayardes, Hayards,

*Comme vous le pensiez déjà sûrement,
la vogue 2020 est annulée suite au Covid-19.*

*En revanche, il nous en faut plus pour nous arrêter
totalement... et c'est pour cela qu'après discussion avec
notre maire, la tournée des brioches est malgré tout
maintenue !*

*Nous passerons dans les hameaux extérieurs durant les
nuits du 4 au 6 août puis nous finirons par le village du 7
au 9 août.*

*Nous comptons sur votre accueil chaleureux comme à
votre habitude et votre présence, pour cette vogue si
particulière afin que nous puissions passer une superbe
tournée des brioches à vos côtés !*

*Et surtout prenez soin de vous et soyez prêts pour cette
tournée de folie !*

*PS : Si vous ne souhaitez pas nous ouvrir par peur du
Covid-19, il vous suffira de nous le dire ou bien de nous
laisser un petit mot.*

Les ZAZOUS